

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU CONSEIL  
A L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE  
ET DES BOURSES

Ouagadougou, le 03 SEPT 2024

DIRECTION DES BOURSES D'ETUDES

N°2024 0080 /MESRI/SG/DGCOB/DBE

# COMMUNIQUE



Le Président de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES) a l'honneur de porter à la connaissance des étudiants, candidats aux **bourses de début des cycles ingénieur, master et doctorat hors Afrique et les candidats pour des bourses d'études d'ingénieurs des classes préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) en Afrique et hors Afrique** au titre de l'année académique 2024-2025, que pour les réclamations, les demandes peuvent être adressées au président de la CNBES et déposées à la DGCOB (ex-CIOSPB) avec preuves à l'appui au plus tard **le mardi 10 septembre 2024 à 14h00**, délai de rigueur.

Toutefois, il est rappelé aux candidats que les dossiers comportant des pièces non légalisées et les pièces non conformes aux communiqués d'appel à candidature ont été jugées irrecevables administrativement par la Commission.

Les comparaisons ne peuvent se faire que sur la base de la moyenne générale des quatre (04) semestres pour les bourses d'ingéniorat et doctorat et les six (06) semestres pour le master/ingéniorat, dans la même filière d'une même université.

**NB** : L'attribution des bourses s'est faite sur la base des filières prioritaires.

P/le Ministre, Président de la CNBES  
P/O le Conseiller Technique

**Pr Jean Célestin KY**

Chevalier de l'Ordre du Mérite  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

